

Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

Lunéville, le 4 avril 2018

Communiqué de presse de Thibault BAZIN relative à l'exonération fiscale des heures supplémentaires

Ce jeudi 5 avril, l'Assemblée Nationale étudie une proposition de loi que Thibault BAZIN a cosignée, visant à rétablir l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires dès 2019.

Leur retrait par François Hollande, dès le début de son quinquennat, a privé plus de 9 millions de foyers de cette source de revenus supplémentaire, 500€ en moyenne.

Cette mesure a fait son retour dans le débat public à l'occasion de la campagne présidentielle 2017, et son rétablissement fait aujourd'hui l'objet d'un débat. En effet, des responsables de toutes les tendances sont d'accord pour reconnaître que la fin de l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires et complémentaires a été un véritable coup de canif donné à notre idéal méritocratique.

Aider nos classes populaires et moyennes à vivre décemment des fruits de leur travail, reconnaître les efforts de ceux qui font le choix de travailler plus longtemps, faire respirer nos TPE/PME en réduisant les cotisations sociales patronales, voilà des initiatives qu'il convient d'encourager, qu'il convient d'accompagner.

L'année 2018 s'annonce comme particulièrement difficile pour le pouvoir d'achat des Français, victimes d'un matraquage fiscal de la part du Gouvernement.

Il convient dès lors de proposer des mesures de rééquilibrage pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et atténuer l'effet des mesures fiscales du Gouvernement.